

REGISTRE ACCESSIBILITE

ETABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC ET INSTALLATIONS OUVERTES AU PUBLIC

Juin 2018

RENSEIGNEMENTS SUR L'ETABLISSEMENT

Raison sociale : **HÔTEL DE PARIS**

Adresse : 104 bis, rue de Paris

Code postal : 92100 Ville : 92100 Boulogne-Billancourt

Téléphone : 01 46 05 13 82 Email : info@hoteldeparisboulogne.fr

Site web : <http://www.hoteldeparisboulogne.com>

Nom du représentant de la société : Madame Delphine JOLY

Siret : 329 837 132 00029 Naf : 5510Z

Activité : Hôtellerie

L'établissement fait-il partie de la 5ème catégorie : OUI NON

Effectif de l'ERP : Personnel : Public :

Total :

L'ERP possède plusieurs niveaux (étages et/ou sous-sol) : OUI NON

Un document tenant lieu d'Agenda d'Accessibilité Programmée a été établi : OUI NON

Si oui à quelle date :

Existe-il un registre de sécurité : OUI NON

1 - SIGNALÉTIQUE

- Signalétique indiquant les changements de direction et les accès
- Signalétique indiquant les croisements voiture / piéton
- Signalétique lisible et visible (hauteur et type des caractères, au regard des distances)
- Typographie de couleur contrastée selon le type de support
- Toute information sonore doublée par une information visuelle

CONFORMITÉ :

OUI



NON



PAS CONCERNÉ



Nature de la réalisation	Délais de la réalisation	Coût	Validation à la réception	Date

2 - ECLAIRAGE

- Cheminement extérieur 20 lux
- Circulation piéton / voiture 50 lux
- Circulation intérieur 100 lux
- Escalier et équipement 150 lux
- Poste ou banque d'accueil 200 lux

CONFORMITÉ :

OUI



NON



PAS CONCERNÉ



Nature de la réalisation	Délais de la réalisation	Coût	Validation à la réception	Date

3 - CHEMINEMENT

- Sol stable, non meuble et sans trou ou ressaut > à 2 cm
- Largeur du cheminement de 1.20 m (tolérance 0.90 m sur une courte distance)
- Absence d'élément en saillie ≥ 0.15 m
- Dévers sur les cheminements ≤ 3 %
- Espaces de giration à chaque choix d'orientation et tous les 6 à 8 m
- Éléments de guidage de couleur contrastée (à minima entre l'entrée, le parking et l'accueil)
- Revêtements sans gêne visuelle ou acoustique
- Hauteur de passage libre $\leq 2,20$ m sous élément suspendu

CONFORMITÉ :

OUI



NON



PAS CONCERNÉ



Nature de la réalisation	Délais de la réalisation	Coût	Validation à la réception	Date

4 - VIDE BORDANT LE CHEMINEMENT

Dans le cas d'un vide bordant le cheminement supérieur à 0.40 cm, présence d'un garde-corps.

CONFORMITÉ :

OUI

NON

PAS CONCERNÉ

Nature de la réalisation	Délais de la réalisation	Coût	Validation à la réception	Date

5 - PARKING

- En cas de place de parking, 2 % du parc doit être accessible (minimum 1 place adaptée).
- Places localisées à proximité de l'entrée
- Largeur 3.30 m
- Marquage au sol + Signalétique verticale
- Raccordement au cheminement sans ressaut > à 2 cm

CONFORMITÉ :

OUI

NON

PAS CONCERNÉ

Nature de la réalisation	Délais de la réalisation	Coût	Validation à la réception	Date

6 - PORTAIL ET PORTE ADAPTEE

- Portail facilement manœuvrable (50 Newtons)
- Espaces de manœuvre devant et derrière (1.70 m - 2.20 m)
- Largeur de passage utile d'un battant 0.77 m à minima (obligatoire 0.83 m chambres adaptées)
- Hauteur de poignée (0.90 m et 1.30 m)
- Temporisation d'ouverture adaptée à la distance pour les portails automatiques

CONFORMITÉ :

OUI



NON



PAS CONCERNÉ



Nature de la réalisation	Délais de la réalisation	Coût	Validation à la réception	Date

7 - ASCENSEUR ET PLATEFORME ELEVATRICE

- Conforme à la norme NF EN 81-70/A1 ou plateforme élévatrice selon les normes NF EN 81-41 et NF EN 81-40)
- Largeur de passage de porte 0.80 m
- Dimension minimale de la cabine 1.10 m x 1.40 m
- Dimension minimale de la plateforme élévatrice 0.90m x 1.40 m
- Charge minimale supportée ≥ 300 kg

CONFORMITÉ :

OUI



NON



PAS CONCERNÉ



Nature de la réalisation	Délais de la réalisation	Coût	Validation à la réception	Date

7 - ESCALIER \leq 3 MARCHES

- BEV (Bande d'Eveil à la Vigilance) en haut de chaque escalier entre 0.28 et 0.50 m de la première marche
- Contre-marche et nez de marche de couleur contrastée notamment sur la première et dernière marche
- Main courante recommandée (hauteur 0.80 m à 1.00 m)
- Hauteur de marche \leq 0.17 m
- Absence d'obstacle au pied de chaque nez de marche
- Largeur de giron \geq 28 cm

CONFORMITÉ :

OUI



NON



PAS CONCERNÉ



Nature de la réalisation	Délais de la réalisation	Coût	Validation à la réception	Date

8 - ESCALIER > 3 MARCHES

- BEV (Bande d'Eveil à la Vigilance) en haut de chaque escalier entre 0.28 et 0.50 m de la première marche
- Contre-marche et nez de marche de couleur contrastée notamment sur la première et dernière marche
- Main courante, barre de maintien (rigide et continu) (hauteur 0.80 m à 1.00 m)
- Main courante (hauteur 0.80 m à 1.00 m)
- Hauteur de marche 0.17 m
- Absence d'obstacle au pied de chaque nez de marche
- Largeur de giron ≥ 28 cm

CONFORMITÉ :

OUI



NON



PAS CONCERNÉ



Nature de la réalisation	Délais de la réalisation	Coût	Validation à la réception	Date

9 - PLAN INCLINE, RAMPE FIXE OU AMOVIBLE

Pente du plan incliné de 6 % à 12 % suivant les longueurs et les tolérances dans l'existant

Dévers ≤ à 3 %

CONFORMITÉ :

OUI



NON



PAS CONCERNÉ



Nature de la réalisation	Délais de la réalisation	Coût	Validation à la réception	Date

10 - BANQUE D'ACCUEIL ET BORNE DE PAIEMENT

- Utilisable en position debout ou assise
- Configurer pour une communication visuelle
- Plan supérieur d'une partie du meuble, hauteur maximale 80 cm
- Vide sous meuble (Hauteur 70 cm, Largeur 60 cm, Profondeur 30 cm)
- Lisibilité des affichages (prix), assis ou debout

CONFORMITÉ :

OUI



NON



PAS CONCERNÉ



Nature de la réalisation	Délais de la réalisation	Coût	Validation à la réception	Date
Banque d'accueil	1 mois	336 €		

11 - PERSONNEL

Le personnel appelé à être en contact avec les clients doit être formé à l'accueil et à l'accompagnement de toute personne handicapée (moteur, visuel, auditif, mental, cognitif psychique...)

CONFORMITÉ :

OUI



NON



PAS CONCERNÉ



Nature de la réalisation	Délais de la réalisation	Coût	Validation à la réception	Date

12 - MARCHANDISE EN LIBRE-SERVICE

Hauteur accessible des marchandises comprise entre 0.40 m et 1.30 m du sol
Recommandation ergothérapeute : 0.60 m à 1.40 m

CONFORMITÉ :

OUI

NON

PAS CONCERNÉ

Nature de la réalisation	Délais de la réalisation	Coût	Validation à la réception	Date

13 - TOILETTES

- Au moins un doit être accessible aux personnes handicapées
- Rayon de giration dans ou devant les toilettes (diamètre 1.50 m), en dehors du débattement de la porte
- Espace d'usage ou de transfert (0.80 m x 1.30 m), en dehors du débattement de la porte
- Barre de maintien, hauteur comprise entre 0.80 m à 1.00 m
- Axe de la lunette du WC distant entre 0.35 m à 0.40 m du mur latéral
- Hauteur de cuvette entre 0.45 m et 0.50 m
- Lave-mains adapté avec hauteur du plan \leq 0.85 m

CONFORMITÉ :

OUI



NON



PAS CONCERNÉ



Nature de la réalisation	Délais de la réalisation	Coût	Validation à la réception	Date

14 - LAVABO

- Espace ou vide sous le lavabo, dimensions minimum, Hauteur 70 cm, Largeur 60 cm, Profondeur 30 cm (Siphon déporté)
- Hauteur du plan \leq 0.85 m

CONFORMITÉ :

OUI

NON

PAS CONCERNÉ

Nature de la réalisation	Délais de la réalisation	Coût	Validation à la réception	Date

15 - CABINE D'ESSAYAGE

Rayon de giration (diamètre 1.50 m) en dehors du débattement de la porte

Espace d'usage ou de transfert (0.80 m x 1.30 m)

Barres de maintien assis / debout (0.80 m à 1.00 m)

CONFORMITÉ :

OUI



NON



PAS CONCERNÉ



Nature de la réalisation	Délais de la réalisation	Coût	Validation à la réception	Date

16 - SALLE DE RESTAURATION

- Au moins 2 places adaptées jusqu'à 50 places et 1 emplacement supplémentaire par tranche de 50 places supplémentaires
- Largeur du cheminement principal 1.20 m (entrée/accueil/place adaptée/toilette)
- Largeur cheminement secondaire de 0.90 m – 0.60 m
- La dimension d'une place adaptée sera celle d'un espace d'usage (0.80 m x 1.30 m)
- Présence d'un vide sous la table, dimension : hauteur 0.70 m, profondeur 0.30 m
- Hauteur du plan supérieur de table, 0.80 m
- Espace vide sous le buffet, (Hauteur 70 cm, Largeur 60 cm, Profondeur 30 cm)
- Espace d'usage (0,80 m x 1,30 m) sur la longueur ou pourtour du buffet
- Distance de préhension des éléments en présentation sur le buffet (nourriture, assiettes...) adaptée (Hauteur entre 0.60 m et 1.30 m, Longueur/Profondeur 0.50 m)

CONFORMITÉ :

OUI



NON



PAS CONCERNÉ



Nature de la réalisation	Délais de la réalisation	Coût	Validation à la réception	Date

17 - SALLE D'EAU (DOUCHE, BAIGNOIRE)

- Rayon de giration (diamètre 1.50 m), chevauchement du débattement de la porte ≤ 0.25 m
- Espace d'usage ou de transfert (0.80 m x 1.30 m)
- Barre de maintien assis / debout (0.80 m à 1.00 m)
- Equipement pour s'asseoir dans la douche
- Hauteur accessible des équipements (0.90 m et 1.30 m)

CONFORMITÉ :

OUI

NON

PAS CONCERNÉ

Nature de la réalisation	Délais de la réalisation	Coût	Validation à la réception	Date

18 - CHAMBRE

- Les chambres doivent faire l'objet d'une identification visuelle et tactile sur la porte
- Rayon de giration (diamètre 1.50 m), chevauchement du débattement de la porte ≤ 0.25 m
- Largeur cheminement ≥ 0.90 m
- Angle droit autour du lit (respect de la règle des $L1+L2 \geq 2$ m)

CONFORMITÉ :

OUI

NON

PAS CONCERNÉ

Nature de la réalisation	Délais de la réalisation	Coût	Validation à la réception	Date